

On y trouve cependant quelques copies estimées, parmi lesquelles on distingue *l'Assomption*, par le Guide: — *le Christ aux Anges*, d'après Van Dyck, etc. »

Une lettre adressée, environ deux ans après, — le 22 prairial an XII, — par Vivant Denon, directeur général du Musée Napoléon, à M. Bureaux de Puzy, préfet du Rhône, complète sûrement cette liste de copies que le journaliste ne fait guère qu'ébaucher.

« Monsieur le préfet, » est-il dit dans ce document, « j'ai l'honneur de vous prévenir que, désirant procurer au Musée de la ville de Lyon quelques tableaux utiles pour l'étude, j'ai fait choix, d'après l'autorisation du gouvernement, de cinq belles copies d'après les grands maîtres, exécutées en Italie par les élèves de l'École de France. Ces copies, que je remettrai au fondé de pouvoirs de votre département, sont :

*Le Martyre de saint Pierre*, d'après Le Guide, par Fabre; — *le Christ mort, la Vierge et saint François*, d'après Annibal Carrache, par Garnier; — *le Christ porté au tombeau*, d'après Michel-Ange de Caravage, par Perrin; — *un Prophète*, d'après Raphaël; — *la Sainte-Famille*, d'après Le Poussin.

« Vous verrez, M. le préfet, dans cet envoi, une nouvelle preuve de la bienveillance du gouvernement pour la ville de Lyon. »

Il me faut maintenant revenir un peu sur mes pas pour reprendre le fil des événements, dont je tâcherai, autant que possible, de ne plus m'écarter. Dès les premières années de ce siècle, l'attention de l'autorité municipale s'était portée, avec l'intérêt le plus vif, sur une institution qui venait d'être réorganisée nouvellement, et au succès de laquelle se rattachait étroitement la prospérité de la fabrique locale. Je veux parler de l'école communale de dessin (1), organisée sur le mo-

(1) On prétend, — et moi-même je l'ai publié assez étourdiment,